



19-10-29

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
PROCÈS-VERBAL

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES
ÉCOLE DE L'ÉCHO-DES-MONTAGNES - LAVOIE

Séance ordinaire des membres du conseil d'établissement de l'école de l'Écho-des-Montagnes-Lavoie, tenue le 29^e jour du mois d'octobre deux mille dix-neuf (2019), à 18 h 30, à l'école de l'Écho-des-Montagnes de Saint-Fabien.

Membres du conseil d'établissement

Présences

Parents :

M^{me} Cynthia Charette
M. Pascal D'Astous
Mme Jennifer Jean

Commission scolaire des Phares :

M^{me} Karine-Valérie Dumais
M^{me} Brigitte Parent
M^{me} Marylène Thériault
M^{me} Caroline Voyer

Personnes ressources :

M. Patrick Leclerc
M. André Trahan

1.0 Mot de bienvenue, vérification des présences et du quorum

Monsieur Patrick Leclerc souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

2.0 Lecture et adoption de la proposition d'ordre du jour

19-10-29 01

Il est proposé par Jennifer Jean et appuyée par Cynthia Charette d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Adopté



3.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 septembre 2019

3.1 Suivis au procès-verbal

Monsieur Patrick nous informe que le psychologue affecté à notre école est parti.

Bonne nouvelle! Une éducatrice à temps plein a été trouvée pour l'école Lavoie et le remplacement de Geneviève à Écho-des-Montagnes sera aussi comblé. Donc à partir de vendredi, tous les postes seront comblés dans nos deux écoles.

Madame Brigitte s'occupera d'acheter le certificat-cadeau pour madame Sandra Deschênes.

19-10-29 02 Il est proposé par Brigitte Parent et appuyée par Karine-Valérie Dumais d'adopter le procès-verbal.

Adopté

4.0 Courrier

Rien à signaler.

5.0 Propositions de la présidence nécessitant une décision

Absent

6.0 Informations de la présidence

Absent

7.0 Propositions de la direction de l'école nécessitant une décision

7.1 Demandes d'autorisation pour les sorties éducatives et/ou campagne de financement

19-10-29 03 Il est proposé par madame Jennifer Jean et appuyée par Caroline Voyer d'approuver les demandes pour les sorties éducatives et/ ou campagnes de financement.

Adopté

- bilan du groupe d'achats regroupés de juin 2019

Monsieur Patrick Leclerc nous informe que le fait que le matériel était livré la journée même de l'inscription a occasionné quelques insatisfactions. Par contre, les commandes étaient complètes et le matériel était conforme. Il s'informera en janvier si le fournisseur est intéressé à réitérer l'expérience et il nous en redonnera des nouvelles. Il y a eu une baisse pour Mont-St-Louis par rapport à ce service mais une légère hausse pour Saint-Rosaire.

7.2 Doc. CSDP : consultation sur les objectifs, principes et critères de la répartition des ressources financières pour l'année scolaire 2019-2020

Monsieur Patrick présente le document. Aucune question.

19-10-29 04 Il est proposé par madame Karine-Valérie Dumais et secondé par madame Cynthia Charette d'approuver le document.

Adopté



7.3 Les mesures budgétaires = école inspirante (#15 230) et sorties scolaires en milieu culturel (#15 186)

La politique sur les frais exigés mentionne que lorsqu'il y a une mesure pour des sorties ou autres, on doit l'épuiser avant de pouvoir demander des sous aux parents. Mesure école inspirante : on reçoit un montant pour faire vivre des sorties scolaires aux jeunes qui avoisine le 65\$ par élève. Monsieur Patrick nous invite à bien relire le document préparé par madame Cathy-Maude Croft ainsi que l'aide-mémoire fait par le ministère de l'éducation.

Les enseignants doivent évaluer leur budget nécessaire, dans la mesure du possible, et le faire approuver.

8.0 Informations de la direction d'école

8.1 Organisation scolaire

Tous les postes seront comblés à partir de lundi prochain.

8.2 Frais exigés aux parents

- Aide-mémoire – gratuité scolaire et contributions financières

- Cadre de référence concernant les contributions financières pouvant être exigés aux parents

Voir le point 7.3

8.2 Tableau des membres du CÉ pour 2019-2020

Quelques corrections mineures à effectuer. Voir le document de Patrick Leclerc.

8.3 Calendrier des séances du CÉ pour 2019-2020

Monsieur Patrick nous a fourni le document comprenant les dates prévues des futures rencontres du CE.

8.5 Règles de régie internes – document mis à jour

Le document a été corrigé et paginé. Une copie officielle est remise au CE.

9.0 Parole aux divers représentants(es)

9.1 Public

Rien à signaler.

9.2 Responsable du service de garde (Mme Marie-Josée Morrison)

Belle clientèle. Le midi, les groupes sont pleins.

9.3 Représentant(e) de l'Organisme de Participation Parentale (OPP)

9.3.1 - de St-Fabien (Mme Jennifer Jean)

Les photos scolaires ont eu lieu. Le vaccin s'est bien déroulé. Seul petit bémol, les jeunes étaient tous ensemble dans le même local, ce qui a créé quelques petits malaises auprès des jeunes.

9.3.2 - de St-Eugène (Mme Hélène Bélanger et Mme Carole Michaud)

Madame Hélène et Carole continueront de faire partie de l'OPP. Les activités à venir sont la journée d'Halloween et le réveillon de Noël.



9.4 Trésorerie

- Formulaire pour les frais de déplacement et de gardiennage
Depuis le 1^{er} octobre, le taux en vigueur est de 0,47\$ le kilomètre. Utiliser le nouveau formulaire avec que le taux se calcule efficacement.

- Bilan financier du CE pour 2017-2018 et 2018-2019
Une année financière est du 1^{er} juillet au 30 juin. À partir de cette année, nous ajusterons.
Au 30 juin, il reste un solde de 33,92 dans nos coffres.
À ce jour, le solde est de 30,97\$.

19-10-29 05

Il est proposé par madame Karine-Valérie Dumais et secondé par madame Brigitte Parent d'approuver le document.

Adopté

9.5 Représentante au Comité de parents de la CS des Phares (Mme Cynthia Charette)

Ils ont eu leur première rencontre le 8 octobre. Monsieur Gaston Rioux est venu faire sa traditionnelle visite pour les informer que le retour à l'équilibre budgétaire était prévu cette année. Il y aura même un surplus et la dette est toute effacée. Ils ont aussi parlé du projet de loi 40, qui cause quelques inquiétudes. Il y a aussi eu des élections. Madame Charette a aussi eu une rencontre avec le ministère des transports.

9.6 Personnel enseignant

Écho-des-Montagnes/primaire : La cour d'école a reçu un don de 10 000\$ pour continuer le projet de la cour d'école de la part du comité de balle-donnée de St-Fabien. Un projet de classe verte est envisagé. Caroline souligne le travail exceptionnel d'Alexandre St-Pierre, qui organise toujours de beaux spectacles pour les jeunes de nos écoles. Les élèves ont aussi participé au cross-country. La température était un peu froide. Pour le préscolaire, le tout s'est très bien déroulé. La semaine thématique de piscine est entamée. Tout s'est bien déroulé jusqu'à présent. Et bien sûr, il y a le gros projet de maison hantée qui aura lieu demain soir, de 18 h 30 à 19 h 30. Les sous amassés serviront pour de l'achat de matériel pour les années suivantes. Il y a aussi eu l'inauguration de la cour d'école et ce fût un moment fort en émotions.

Écho-des-Montagnes/secondaire : Aujourd'hui, les élèves de secondaire 1 ont eu leur premier atelier en lien avec les nouveaux cours d'éducation à la sexualité. L'infirmière était présente sur place. Les jeunes ont été séparés en 3 groupes pour que les discussions soient plus intimes. Vendredi, ils iront au cinéma en après-midi pour voir le film québécois Juliette. Le 5 novembre, des gens du zoo de Granby viendront à l'école pour faire vivre des activités aux jeunes du primaire et du secondaire (avec des reptiles). Finalement, ils ont eu une proposition des élèves qui aimeraient organiser un petit party de Noël.

École Lavoie : Sortie aux pommes très plaisante avec une température exceptionnelle, vaccin 4^e année, photographie scolaire. Les jeunes de 4-5-6 ont eu un atelier sur l'intimidation.

Le spectacle Boite à chansons en folie a amassé 1 364\$ pour l'école, en plus des



dons. Nous dépassons maintenant le 1800\$ amassés.

9.7 Membre de la communauté

Rien à signaler.

9.7.1 St-Fabien (poste vacant)

9.7.2 St-Eugène (poste vacant)

9.8 Mot du commissaire (M. André Trahan)

Informations de monsieur Trahan :

Le déficit budgétaire résorbé est une grosse nouvelle. Ils sont fiers de laisser les finances en bonne condition. La loi 40 les insécurise aussi mais ils sont conscients que la CAQ risque fortement d'appliquer ce projet. L'inquiétude majeure est que les services soient centralisés dans les grands centres (ex : Québec).

10.0 Divers

10.1 PAN : PLAN D'ACTION NUMÉRIQUE

Monsieur Patrick nous informe qu'il n'y aura pas d'argent d'alloué aux écoles encore cette année car ils doivent relancer tout le processus d'appel d'offres puisque les achats de ces mesures-là doivent provenir d'un catalogue fourni par le gouvernement, qui sera disponible aux alentours de janvier-février. Les achats seront faits en mai-juin et le matériel sera livré en octobre. Par contre, monsieur Patrick essaiera d'allouer des montants pour soutenir son équipe-école qui est intéressée par la robotique. La bonne nouvelle, c'est que le montant devrait être doublé pour couvrir les deux années du projet.

10.2 Travaux

Madame Charette mentionne que certains parents lui ont parlé que les travaux les inquiétaient beaucoup. Monsieur Patrick a contacté le responsable du chantier et depuis ce temps, un signaleur est présent pour s'assurer que tout se passe bien. Les travaux sont un peu plus longs que prévu mais c'est un facteur difficile à contrôler. Entre-temps, tout est mis en place pour que la sécurité des élèves soient prioritaires.

11.0 Évaluation de la rencontre

Bon déroulement.

12.0 Levée de l'assemblée

19-10-29 05

Il est proposé par madame Jennifer Jean et secondé par madame Caroline Voyer de terminer la rencontre à 20h17.

Adopté

Monsieur Patrick Leclerc
Directeur

Monsieur Pascal D'Astous
Président